

Contributions Environnementales PV à partir du 1er Juillet 2023

PV.1 – Panneaux (PV) Photovoltaïques Mono- et Poly cristallins (cSi)	
Panneau avec cadre en aluminium	Panneau sans cadre en aluminium
Montant par pièce (HTva)	Montant par pièce (HTva)
1,50 €	2,50 €

PV.2 – Panneaux (PV) photovoltaïques (à couches minces) CIS, CIGS, CdTe	
Panneau avec cadre en aluminium	Panneau sans cadre en aluminium
Montant par pièce (HTva)	Montant par pièce (HTva)
3,00 €	4,00 €

PV.3 – Membranes Photovoltaïques Flexibles - Panneaux photovoltaïques laminés souples au cellules SILICIUM et AUTRES QUE Silicium sur lés d'étanchéité de différents types (bitume, synthétique, caoutchouc, systèmes bicouches ou monocouches)	
Montant par kilogramme (HTva)	
0,2 €	

PV.4 – Panneaux (PV) photovoltaïques – Tuile solaire et -shingle (cellule intégrée dans tuile)	
Tranche de poids	Montant par pièce (HTva)
< 5 kg	0,30 €
>5 kg	0,60 €

PV.5 – BIPV		
	Montant (Htva) All-in	Montant (Htva) – Contribution administrative (*)
GSE-in-roof system (in roof mounting systems)	Voir PV.1 of PV.2	-
Glass only BIPV (ventilated façade elements, curtain wall, balcony balustrade, solar shading, etcetera)	-	50 EUR
Glazed roofing	-	50 EUR

(*) Les coûts de collecte et de traitement sont imputés à l'élimination de ces applications verre/verre lorsqu'elles sont présentées à PV CYCLE BELGIUM ou aux collecteurs de déchets au moment où elles deviennent des déchets.